

Appel d'offres – Travaux divers sur les sites de la CGSS Guyane à Cayenne et à Kourou

Objet du marché	La présente consultation porte sur les travaux divers dans les différents bâtiments de la CGSS à Cayenne et à Kourou.
Nomenclature CPV	45432000-0 Revêtement de sols et de murs 45432111-5 Travaux de pose de revêtements de sols souples 45431100-8 Carrelage de sols 45431200-9 Carrelage mural 45432210-9 Travaux de revêtement mural 45311000-0 Travaux de câblages et d'installation électriques
Nature et forme du marché	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.
Procédure	Marché à Procédure Adaptée conformément aux articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur peut recourir à la négociation en se réservant toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation
Supports de publicité	- Profil acheteur - BOAMP - Journal d'annonces légales locales <i>Dématérialisation complète de la procédure pour la transmission du DCE et pour le dépôt des offres via la plateforme de dématérialisation suivant le protocole interne de l'organisme</i>
Durée du marché	Le marché est conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa notification.
Prix	Le présent marché est conclu à prix unitaires, tels que définis dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement
Allotissement	DÉCOMPOSITION EN LOTS - Lot 1 : Revêtements sols et murs – montant maximum : 500 000 € HT

	- Lot 2 : Electricité – montant maximum : 500 000 € HT
Variantes et options	Le marché ne comporte pas d'options. Les variantes ne sont pas autorisées.
Contenu du DCE	Le dossier de consultation contient les documents suivants : - L'Acte d'engagement propre à chaque lot et ses annexes financières : - Annexe 1 : Bordereau de prix unitaires (BPU) de chaque lot - Annexe 2 : Cadre de réponse de chaque lot - Le règlement de la consultation - CCAP : Cahier des clauses administratives particulières - CCTP : Cahier des clauses techniques particulières pour chaque lot - Les annexes éventuelles
Contenu de l'offre	1. Acte d'engagement complété 2. BPU (Annexe 1 de l'AE) complété 3. Cadre de réponse (Annexe 2 de l'AE) complété, paraphé et daté. Seules les informations reprises dans cette annexe seront prises en compte pour la notation des critères. En particulier, les mentions « voir annexe », « voir document ci-joint » ou « voir mémoire technique » ne seront pas prises en compte 4. Répertoire de fiches techniques contenant l'ensemble des descriptifs des produits proposés par le candidat pour répondre aux besoins du Pouvoir adjudicateur. Ce répertoire se présente sous la forme d'une compilation exhaustive de toutes les fiches techniques de tous les matériaux utilisés, classée dans l'ordre des prestations énoncées dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU). Les fiches doivent également mettre en avant l'aspect environnemental de chaque produit, pour permettre au Pouvoir adjudicateur d'apprécier le caractère plus ou moins écologique du matériau. 5. CCAP paraphé 6. CCTP paraphé
Délai de validité des offres	Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
Critères de sélection des offres	Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée à partir des critères suivants : 1. Le prix : 40% 2. La valeur technique : 60%, composée des sous-critères suivants et leur pondération sur 60 points : a. Qualité et pertinence du mode opératoire envisagé pour la réalisation

	des travaux notamment au regard des conditions d'intervention en site occupé (méthodologie de travail et de pose du matériel, mesures pour la sécurité globale du chantier, moyens affectés à cette opération) méthodologie pour mettre en œuvre un chantier à faibles nuisances : 35 points ; b. Qualité des matériaux jugée au regard des fiches techniques présentées : 15 points c. Mesures environnementales et sociales : 10 points (respectivement 7 points et 3 points)
--	---